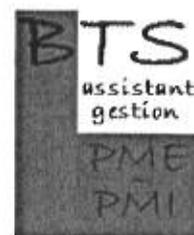




**DOSSIER D'INSCRIPTION EN CLASSE DE
BTS assistant de gestion PME PMI**

pour la rentrée 2017/2018



Lycée général et technologique
« Joseph Desfontaines »
2 rue Guillotière B.P 31 79500 MELLE
☎ 05 49 27 00 88 FAX 05 49 27 91 06
@ contact@lycee-desfontaines.eu
adresse du site : <http://lycee-desfontaines.eu>

IDENTITE DE L'ETUDIANT

Nom (en majuscules) :

Prénom(s) de l'étudiant (dans l'ordre de l'état civil) :

Sexe : Féminin Masculin

Date, lieu et département de naissance :

Nationalité :

Rentrée 2017

BTS 1^{ère} année

BTS 2^{ème} année

Enseignement facultatif:

L.V. 2 Espagnol : OUI NON

SCOLARITE ANTERIEURE

Compléter le tableau :

Année scolaire	Série générale et technologique	Série professionnelle	Autres	Nom et adresse de l'établissement fréquenté
2016/2017				
2015/2016				

CHOIX DU REGIME

Choix pour l'année scolaire 2017-2018 (cf. fiche fonctionnement du service d'hébergement et fiche d'inscription internat) :

le forfait internat

le régime externe

le forfait demi-pension 5 jours

le forfait demi-pension 4 jours
« Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi »

COORDONNEES DE L'ETUDIANTResponsable financier : Oui Non

Tél. portable de l'étudiant :

@ courriel de l'étudiant :

COORDONNEES DES PARENTS (responsable 1)Responsable financier : Oui Non

Nom et prénom . :

Adresse :

@ courriel (pourra être utilisé pour toutes correspondances)

 Occupe un emploi

Profession :

 Sans activité professionnelle Demandeur d'emploi Retraité(e) de

☎ domicile : ☎ travail ☎ portable

COORDONNEES DES PARENTS (responsable 2)Responsable financier : Oui Non

Nom et prénom . :

Adresse : (si différente de celle du responsable 1)

@ courriel (pourra être utilisé pour toutes correspondances)

 Occupe un emploi

Profession :

 Sans activité professionnelle Demandeur d'emploi Retraité(e) de

☎ domicile : ☎ travail ☎ portable

AUTRE PERSONNE QUE LES PARENTS A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM et Prénom	Lien avec l'élève	☎ domicile	☎ portable	☎ travail

L'étudiant est-il boursier ? OUI NON

Si l'étudiant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement, veuillez renseigner la fiche confidentielle jointe et la transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin scolaire et/ou de l'infirmière scolaire.

Aide aux familles : L'établissement dispose de fonds sociaux qui sont destinés à prendre en charge les différents frais de scolarité en cas de besoin. La demande peut en être faite auprès de l'assistante sociale ou du chef d'établissement.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Renseignements certifiés exacts, le.....

Date et signature de l'étudiant

Date et signature des responsables légaux
(si l'étudiant est mineur)

Les dossiers pour une inscription en **BTS 1^{ère} année**
devront être remis **complets** au secrétariat du lycée Joseph Desfontaines
le vendredi 30 juin 2017 de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

DOCUMENTS COMPOSANT LE DOSSIER D'INSCRIPTION

1. Fiche d'urgence à renseigner obligatoirement.
2. Fiche d'inscription intendance à renseigner obligatoirement
3. Fiche de fonctionnement du service d'hébergement Fiche confidentielle + Document prélèvement bancaire
4. Organigramme simplifiée
5. Liste des livres

DOCUMENTS A RETOURNER AU LYCEE

- dossier d'inscription
- Fiche d'inscription intendance
- Fiche d'urgence
- EXEAT à demander à l'ancien établissement (pour une première inscription au lycée)
- Photocopie intégrale du livret de famille (**pour une première inscription au lycée**)
- 3 R.I.B (Relevé d'Identité Bancaire) au nom de l'étudiant** (pour le CROUS, la sécurité sociale étudiante et l'agence comptable du lycée)

NOTA

- ✓ La liste des livres et le règlement intérieur de l'établissement vous seront remis au moment de l'inscription.
- ✓ Il faudra prévoir l'adhésion à l'Association des Etudiants à la rentrée scolaire.
Le montant de la cotisation servira à financer des actions professionnelles effectuées pendant la formation et qui seront présentées à l'examen final.
- ✓ **Informations relatives aux bourses d'enseignement supérieur et à l'immatriculation à la sécurité sociale étudiante :**
 - si vous êtes boursier de l'enseignement supérieur, la notification de bourse doit être remise au secrétariat à la rentrée scolaire (pour attestation de la scolarité avant l'envoi au CROUS de Poitiers).
 - Un imprimé de déclaration en vue de l'immatriculation à la sécurité sociale étudiante vous sera remis à la rentrée scolaire.
 - **Si vous avez entre 16 ans et 20 ans**, votre inscription à la sécurité sociale étudiante est obligatoire et gratuite sauf cas particulier.
 - **Si vous avez entre 20 ans et 28 ans**, votre affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire et payante (sauf cas particuliers).
 - **Si vous êtes boursier(e)**, votre inscription à la sécurité sociale étudiante est gratuite.

Une réunion d'information sera organisée au mois de septembre par la SMECO pour des informations plus précises

- ✓ Accueil des élèves de BTS **le jeudi 4 septembre 2017 à 10h00**
(8h00 pour les étudiants internes)

*L'inscription sera effective
uniquement lorsque le dossier sera remis complet.*

Année scolaire 2017-2018

Lycée Joseph Desfontaines
2 rue Guillotière
79500 MELLE
Tél. : 05 49 27 00 88
Mail : ce.0790019s@ac-poitiers.fr

FICHE D'URGENCE (NON Confidentielle)

Classe :

Ext – 1/2 P – Int (préciser si interne dans un autre établissement.....)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : lieu de naissance :

Adresse

Adresse électronique :@.....

Nom du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale : (parents ou élève)

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

☎ domicile : portable père :

☎ travail du père portable mère :

☎ travail de la mère portable (autre) :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'avec sa famille.

Les frais engagés (médicaux, pharmaceutiques, transports...) seront réglés par la famille et pris en charge par la sécurité sociale si prescription médicale.

- **Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (DT Polio):**.....

- **Dates vaccinations Rougeole Oreillons Rubéole (ROR) :** 1^{ère} inj :..... Rappel :.....

NOM, adresse et n° de téléphone de votre médecin traitant :
.....
.....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement et des services d'urgence : ***allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...***
.....
.....

Vous souhaitez transmettre des informations confidentielles : vous pouvez le faire, **sous enveloppe**, à l'attention de l'infirmière ou du médecin de l'éducation nationale.

Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie dans l'établissement, il doit bénéficier de la mise en place (ou du renouvellement) d'un PAI (Projet d'accueil individualisé).

▶ Elève bénéficiant d'un PAI (projet d'accueil individualisé) l'année précédente : OUI NON

▶ Elève ayant besoin d'un PAI cette année (renouvellement ou mise en place) : OUI NON

Signature :



FICHE D'INSCRIPTION INTENDANCE

Année scolaire 2017-2018

Nom de l'élève :	Prénom :	REGIME : <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> DP 4 jours <input type="checkbox"/> DP 5 jours <input type="checkbox"/> Externe	NIVEAU : <input type="checkbox"/> 2 nd <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input type="checkbox"/> Term <input type="checkbox"/> BTS
Date de naissance : / /	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
Boursier - OUI / NON (rayer la mention inutile)			

Nom et prénom du responsable financier :
Adresse :
CP : Ville :
Profession :
Téléphone : E-mail :

**Merci de nous fournir un Relevé d'identité bancaire ou postal
àagrafer obligatoirement au présent document.**

Ce RIB facilitera les versements des bourses, les remboursements de voyage...

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement régional du service d'hébergement, de l'organisation du service d'hébergement 2017 du lycée et en accepter les termes et conditions. Je suis informé que le règlement de l'hébergement & de la restauration est celui de la Région Aquitaine - Limousin – Poitou-Charentes et qu'en attente de son vote, c'est celui de la Région Poitou-Charentes qui s'applique.
- En cas de difficultés financières, je suis informé(e) de l'existence des fonds sociaux et de la possibilité d'en faire la demande ou la possibilité de solliciter l'agent comptable pour des facilités de paiement.
- Je m'engage, en tant que responsable financier déclaré, à acquitter dans les délais impartis les frais forfaitaires de pension ou demi-pension de mon enfant, même majeur, ainsi que les éventuels frais liés aux dégradations dont il pourrait être responsable.

A le / / 2017 Signature :

Si vous désirez mensualiser vos factures de demi-pension ou d'internat par prélèvement, remplissez le formulaire d'autorisation de prélèvement bancaire.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'HEBERGEMENT année scolaire 2017-2018

Ce fonctionnement s'inscrit donc conformément au règlement Régional du service d'hébergement et de restauration voté par la commission permanente du Conseil Régional de Poitou-Charentes le 4/10/ 2010 dans l'attente du nouveau règlement de la Région APLC

Le système en vigueur au lycée Joseph Desfontaines, pour les élèves internes et demi-pensionnaires, est le forfait annuel sur la base de 36 semaines d'ouverture (quel que soit le nombre de repas pris ou de jours de présence de l'élève).

➤ CHOIX DU RÉGIME :

Le choix du régime se fait pour l'année scolaire (septembre à juin). À titre exceptionnel, un seul changement de catégorie pourra être autorisé par le chef d'établissement en cours d'année scolaire.

➡ Les demandes formulées par écrit et par le responsable légal de l'élève mineur ou par l'élève majeur, doivent être reçues par le chef d'établissement au plus tard deux semaines avant la fin du trimestre pour prise d'effet pour le trimestre suivant. Tout trimestre commencé est dû en totalité.

Les **demi-pensionnaires** ont le choix entre le forfait semaine à 5 jours (**du lundi au vendredi**) et le forfait semaine à 4 jours (**lundi-mardi-jeudi-vendredi**).

➡ Compte tenu des modifications éventuelles d'emploi du temps dans les quinze jours suivant la rentrée, les changements de régime seront acceptés sans condition et sur demande écrite reçue au plus tard le 18 septembre 2017 inclus.

➤ REMISE D'ORDRE :

Une remise d'ordre pourra être consentie dans les circonstances exceptionnelles ci-dessous:

- *À l'initiative de l'établissement :*
 - ◆ Fermeture du service d'hébergement, voyages scolaires, stages.
- ➡ ▪ *À la demande de la famille à partir du 6^e jour consécutif d'absence à la ½ pension ou à l'internat sur présentation d'un justificatif (5 jours de carence) :*
 - ◆ Accident, maladie, exclusion,
 - ◆ Changement d'établissement en cours de trimestre ou retrait définitif de l'établissement en cours d'année.
- *Sur accord spécifique de la région :*
 - ◆ Demande de changement de catégorie en cours de trimestre pour raison majeure dûment constatée (en particulier changement de résidence de la famille, raisons religieuses), après avis circonstancié de l'établissement (exception au point « Choix du Régime » ci-dessus).

Le départ anticipé pour cause d'examen ou d'arrêt des cours est pris en compte dans le calcul du forfait et ne donne pas lieu à une remise d'ordre.

➤ TARIFS INDICATIFS 2017/2018:

Une augmentation est à prévoir vers le 1^{er} janvier 2018 en fonction de la décision de la Région ALPC

Le tarif voté par la Région Nouvelle Aquitaine est actuellement de :

Internat : 1 441.00 €

Demi-pension 5 jours / semaine : 517.00 €

Demi-pension 4 jours / semaine (excluant le mercredi) : 419.00 €

Internat Externé : 1 322.00 € (tous les repas sont pris au lycée mais l'étudiant ou le lycéen loue une chambre à l'extérieur).

Répartition des forfaits sur la base de 36 semaines de fonctionnement par an :

FORFAIT	Rentrée scolaire / 31 décembre 15/36 du forfait	1 ^{er} janvier / 31 mars 12/36 du forfait	1 ^{er} avril / fin année scolaire 9/36 du forfait
Interne	588.58 €	487.10 €	365.32 €
Demi-pensionnaire 5 jours	211.04 €	174.83 €	131.13 €
Demi-pensionnaire 4 jours	171.05 €	141.69 €	106.26 €
Interne-Externé	539.94 €	446.89 €	335.17 €

➤ FONDS SOCIAUX :

Des fonds sociaux existent pour permettre aux familles en difficulté de financer une partie de la scolarité de leurs enfants. Ils peuvent venir en complément des bourses déjà obtenues. Un dossier peut être demandé aux différents services de l'établissement.

Le règlement de l'hébergement :

1. Le paiement en espèce à la caisse (s'adresser à l'Intendance) – il vous sera remis un reçu ou un badge repas en échange de votre paiement.
2. Le paiement par chèque à l'ordre de « Agent Comptable du Lycée Desfontaines » que vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres présente à l'entrée de l'administration ou envoyer par voie postale.
3. Le virement au compte du lycée Desfontaines au Trésor Public ci-dessous :
IBAN : **FR76 1007 1790 0000 0010 0257 076** BIC : **TRPUFRI**
en n'oubliant pas d'inscrire dans les références du virement le n° créance et le nom et la classe de l'élève concerné.
4. Le Prélèvement Automatique qui permet - **AVEC VOTRE ACCORD** - de prélever tous les débits de mois (vers le 08) une mensualité de la facture annuelle. Avant toutes opérations, vous donnez votre accord pour le prélèvement et vous recevez un échéancier sur 10 mois avec la date et le montant prélevé. Le dernier prélèvement régularise la situation entre ce qui est dû et ce qui a été prélevé. Un documentaire explicatif complémentaire est distribué au moment de l'inscription.
5. Le paiement par voie électronique (appelé **TiPI** pour Titre de paiement informatisé) permet de régler uniquement les frais du service d'hébergement par un **site sécurisé du trésor public**. Pour cela, vous recevrez en début d'année scolaire un identifiant et un mode de passe provisoire (que vous devrez changer) afin de vous connecter au site sécurisé <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>. **Vous aurez alors accès aux factures de l'hébergement que vous pourrez régler directement par carte bleue.**

A l'attention des parents d'élèves de 2^{nde} :

La tarification en lycée est différente de celle que vous avez connue en collège si vous venez des Deux-Sèvres. Le tarif est unique par catégorie (Interne / DP4 ou DP5) et n'est pas lié aux revenus des parents.

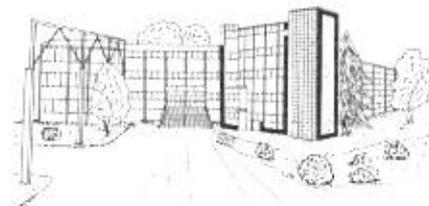
Les bourses nationales sont calculées par échelon de revenu (6 échelons) et il existe des primes complémentaires (entrée en 2^{onde}, 1^{ère}, terminale, internat, mérite) pour les élèves boursiers.

Le service de restauration fonctionne en self avec un multi-choix sur le repas du midi (entrées, desserts, plats chauds).

Les repas du soir sont à simple choix pour le plat chaud.

Le petit déjeuner comprend une fois par semaine des viennoiseries.

Le service d'hébergement comprend des chambres à quatre lits (quelques chambres à trois lits) avec des sanitaires répartis sur chaque niveau. Les élèves internes bénéficient en plus du lit, d'un bureau, d'une chaise et d'une armoire personnelle.



FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT BANCAIRE

(10 prélèvements sur l'année scolaire)

***Si vous désirez mensualiser vos factures
de demi-pension ou d'internat par prélèvement,
remplissez le verso de ce document.***

- *Un échéancier vous sera adressé par courrier indiquant le montant mensuel retenu.*
- *Les prélèvements seront d'octobre à juin (vers le 8 du mois).*
- *En juillet (vers le 2), un dernier prélèvement sera effectué afin de réguler la situation entre ce qui est dû et ce qui a été prélevé.*
- *Vous recevrez **uniquement pour information** les factures trimestrielles si vous choisissez la mensualisation.*



Prélèvement au verso

**Document à conserver
utile pour Educ'horus**

LYCÉE JOSEPH DESFONTAINES

2 Rue Guillotière – BP 31

79500 MELLE

☎ 05 49 27 00 88

Adresse du site : <http://lycee-desfontaines.eu>

DIRECTION

Mme FRESNEAU Evelyne, proviseure

Mme BLANCHET Sophie, proviseure adjointe

SECRETARIAT

Contact :
ce.0790019s@ac-poitiers.fr
ou
contact@lycee-desfontaines.eu

- Mme Dubois Elisabeth
- Mme Griffault Corinne

VIE SCOLAIRE

Pour toute absence d'élève
contact par :
cpe@lycee-desfontaines.eu

- Mme Chaton Marie-Noëlle,
CPE
- M. Le Lann Yannick,
CPE
- M. Lourdez Stéphane,
CPE

INTENDANCE

Contact :
int.0790019s@gmail.com

- M. Guérard Christophe,
gestionnaire
- Mme Mense Alexandra,
règlements
- Mme Brunet Sylvie,
service restauration

INFIRMERIE

- Mme Baudry Maëlle,
Infirmière

**Contact direct conseillé avec chaque personnel et chaque professeur
par EDUC'HORUS**

Liste des Manuels BTS 1
ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

DISCIPLINE	TITRE	N° ISBN	ÉDITEUR
Français	Attendre la rentrée scolaire		
Anglais	Nouveaux cahiers d'anglais 2013	978 221 611982 0	Foucher
Espagnol	Attendre la rentrée scolaire		
Économie	Parcours Economie BTS 1ère et 2nde année Edition 2015	978 221 613204 1	Foucher
Droit	Parcours Droit BTS 1ère et 2nde année Edition 2015	978 221 613206 5	Foucher
Management	Parcours Management BTS 1ère et 2nde année Edition 2015	978 221 613208 9	Foucher
Organisation et Planification	A4 - Organisation et Planification - Edition 2015 Terrier	978 220 620140 5	Delagrave
Gestion du système d'information	A53 A71 - Gestion du Système d'Information Edition 2015 Darlay / Notin / Nossereau Retur / Doussy	978 209 163782 2	Nathan Collection les Activités
Communication	A8-Communication Globale Desroches /Terrier	978 2 206 20142 9	Delagrave
Relation clientèle fournisseur	A1-A2 Relations avec la Clientèle et les Fournisseurs Edition 2015 Cayot / Richard / Sicard – Lottici	978 209 163778 5	Nathan Collection les Activités
	Pratique informatique pour l'activité manageriale Edition 11/2011 Terrier	978 271 353393 8	Casteilla